

2009-2014 : Mandat de Philippe Loiseau, conseiller élu à l'Assemblée des Français de l'Étranger

Quelques temps forts au service de nos compatriotes...
...et de la coopération franco-allemande



En novembre 2009, première réception à l'ambassade des **responsables associatifs français et franco-allemands de la circonscription***, sur ma demande auprès du consul de France. Une douzaine d'associations présentes. Ce rendez-vous a permis ensuite aux associations de se prendre en main et de se retrouver tous les ans pour la journée des associations* à la Maison de France ou au lycée français. Cela n'avait jamais été fait auparavant.



En avril 2013, pour l'avenir de la **Maison de France**, interventions auprès de l'ambassadeur, des personnels de l'Institut français, aparté avec le ministre des Affaires étrangères, interventions auprès du Sénat de Berlin et dans la presse. Forte mobilisation autour des personnels de l'Institut français. Le ministre tranche en mars 2014 et renonce à la vente annoncée par son administration.



En avril 2010, initiation et organisation des **premières rencontres franco-allemandes de droit notarial en Allemagne***, en collaboration avec le CSN et avec le soutien du consul et des principales associations de Berlin. Cela n'avait jamais été fait en Allemagne, ni ailleurs sous cette forme.



En 2013, soutien aux parents des **écoles européennes**, notamment pour la **Staatliche Europa Grundschule Berlin** du Märkisches Viertel menacée de délocalisation par les autorités de l'arrondissement. Cette délocalisation, annulée, brisait le concept même des SESB, concept d'avenir porté par des parents et des éducateurs dès l'origine.



En mai 2010, première invitation des **artistes et intervenants culturels français et franco-allemands***. Une vingtaine d'artistes à la Maison de France, avec le soutien du conseiller culturel. Les associations Français du monde, UFE et DFG conviées. Un lien répertoriant les artistes sur le site de l'Institut français a été mis en ligne et actualisé. Cela n'avait jamais été fait.



Toujours au service des associations, mises en contact de l'**école de musique franco-allemande de Berlin** avec notre sénatrice Claudine Lepage qui lui a accordé une subvention. Création de **groupes FLAM** à Braunschweig et Cologne, présentation du programme FLAM à Essen, Hambourg et chaque grande ville visitée, suivi des dossiers.



Depuis 2009, sensibilisation de la communauté scolaire aux **questions mémorielles** pour associer les élèves de l'école Voltaire et du lycée français aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre. Propositions à l'ambassadeur, au consul, à la Mission militaire, aux parents d'élèves...



Février 2014, réunion des **jardins d'enfants franco-allemands** à la Maison de France. Les trois principales associations avaient été conviées. Lien sur le site du consulat les répertoriant actualisé. Cela n'avait jamais été fait.

Voilà quelques exemples concrets qui illustrent ce qu'un conseiller AFE peut faire localement, dans les limites de son mandat et sans promettre des choses irréalisables.

**Invitation de mes trois collègues élus de la circonscription aux événements, certains ayant également participé, et envoi d'info vers eux mais sans jamais aucune réciprocité de leur part en 4 ans ½...*